



## Une revalorisation indemnitaire pour toutes et tous

En cette rentrée sociale, le pouvoir d'achat et l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux sont toujours les revendications prioritaires pour le monde du travail. La colère contre la réforme des retraites est intacte et des milliers de travailleuses et travailleurs seront pénalisés par son application à marche forcée depuis le 1er septembre.

Alors que les profits explosent dans la plupart des grandes entreprises, plus que jamais un meilleur partage de la richesse produite est impératif.

Des mesures ponctuelles et majoritairement financées par l'État sont insuffisantes pour répondre à l'inflation et l'augmentation des coûts tels que l'énergie, l'alimentation, le logement...

La CGT et Solidaires réaffirment que ce sujet nécessite notamment une augmentation du SMIC et que de vraies politiques salariales soient menées dans les branches, les entreprises et la Fonction publique en faveur des salarié.es et non du patronat.

Nous appelons les employeurs à ouvrir des négociations à tous les niveaux. Cette meilleure répartition des richesses au profit des salarié.es constitue également un levier puissant d'action pour la lutte contre les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

### PRIME POUVOIR D'ACHAT : LA NOUVELLE ARNAQUE DU GOUVERNEMENT

Au 1er Juillet 2023, le point d'indice a connu une revalorisation de seulement 1,5 %, passant ainsi de 4,85 € à 4,9227 €. Même pas de quoi atteindre la barre symbolique des 5 €.

Pour cacher la misère et faire oublier l'inflation de ces dernières années, le gouvernement a fait paraître au Journal Officiel le décret (n°2023-702 du 31 juillet 2023) portant création de la fameuse prime pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents de la Fonction Publique et donc de la DGFIP.

Prime forfaitaire, non reconductible, soumise à plusieurs conditions, avec un barème de modulation, à percevoir « à l'automne », imposable. Comme toute prime elle ne sera pas prise en compte pour la retraite. Nous ne demandons pas l'aumône, nous voulons une réévaluation de nos salaires et pas des primes !

Cette prime ne fera pas avaler la faiblesse de l'augmentation du point d'indice et les petits bricolages sur les grilles.

**Plus spécifiquement pour notre champ professionnel, l'intersyndicale de la DGFiP Solidaires, CGT, FO, CFDT-CFTC revendique à minima :**

- La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité inchangée depuis 2017 ;
- La revalorisation de la valeur du point ACF inchangée depuis 2009 ;
- L'attribution de 40 points d'ACF pour l'ensemble des personnels ;
- Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite y compris pour les cadres intermédiaires ;
- La revalorisation à 50 euros mensuels de l'allocation forfaitaire de télétravail.

Les remboursements de frais des personnels doivent également faire l'objet d'une conséquente revalorisation : indemnités kilométriques, nuitées et repas, indemnités de stage, frais de missions...

Enfin, malgré les deux dernières augmentations de la valeur du point d'indice, aucune incidence n'en a été tirée sur le barème de la prime de rendement inchangé depuis 2017. Nous réclamons donc logiquement la réévaluation jusqu'au plafond de 18 % de la rémunération brute de l'échelon sommital.

À la mi-octobre, s'ouvriront des négociations à la DGFiP sur le volet indemnitaire, c'est donc bien dès maintenant qu'il faut hausser le rapport de force.

Alors que la colère sociale est profondément ancrée dans le pays et que les luttes se multiplient, l'intersyndicale de la DGFiP Solidaires, CGT, FO, CFDT-CFTC appelle les salarié·es à se mobiliser contre l'austérité, pour l'augmentation des salaires et l'égalité femmes-hommes !

**Parlons-en à la DNEF,  
Jeudi 21 septembre 2023 à 14h00  
en salle Arts et Métiers (1<sup>er</sup> étage) et en visio-  
conférence**

